



Parcelle 11 surface totale : 445 m² [365 m² cédés gratuitement au titre du PC 80 m² à acquérir]

Parcelle 477 surface à acquérir : 72 m²

Cartier

Constantin

Cartier

Echelle: 1/500°



COMMUNAUTÉ URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
M (A) (uniquement)
Courrier
arrivé le 11 JUIN 2007
Original à : DUFH
AVIS DU DOMAINE

TRÉSOR PUBLIC
DIRECTION GENERALE DE LA
COMPTABILITE PUBLIQUE
TRESORERIE GENERALE
DES BOUCHES-DU-RHONE
**France
Domaine**
Site de Sainte-Anne
38, BD BAPTISTE BONNET
13285 marseille cedex 20

Code du Domaine de l'Etat, art. R 4
Décret n° 86-455 du 14 mars 1986
Loi n° 95-127 du 8 février 1995
Loi n° 2000-1168 du 11 décembre 2001-article 23

N° : 2007-211V0898-899
Enquêteur : Y. GUIARD
☎ : 04 91 23 60 46
Mel. : yves.guisard@cp.finances.gouv.fr
V/ REF. : DUFH : SF/JV du 16/05/2007

COMMUNAUTE URBAINE
MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE
DIRECTION URBANISME-FONCIER
BP 48014
13567 MARSEILLE CEDEX 02

Objet :
Détachements de parcelles
116 et 118 traverse de la Martine
St Marcel E 477 - St Marcel E 13,112, 649
13011 MARSEILLE
Dossier suivi par Sophie FOURNIES

Marseille le 31 mai 2007

J'ai l'honneur de vous faire connaître les valeurs des détachements de parcelles visés dans votre courrier, à savoir :

- ❖ Acquisition dans le cadre d'une cession gratuite de 365 + 80 m² (total : 445 m²) à détacher du tènement de 50a constitué par les parcelles E 13, 112 et 649 (propriété AGOPIAN) : La valeur vénale de l'emprise de 445 m² objet de la cession gratuite est de DIX MILLE SEPT CENTS euros (10 700€).
- ❖ Acquisition à titre onéreux de 458 m² à détacher de la parcelle cadastrée E 477 pour 18a 83 (propriété CAVATORTA) : La valeur vénale de l'emprise prévue de 458 m² est de ONZE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE euros (11 450€).
Dans l'hypothèse d'une opération sous DUP, les indemnités dues seraient les suivantes :
Indemnité principale : 11 450€
Indemnité de remploi : 1 970€
Soit indemnisation totale : 13 420€

Pour le Trésorier Payeur Général et par délégation,
l'Inspecteur Départemental, évaluateur des Domaines

Y. GUIARD

MISSION METRO TRAMWAY	
Reçu le 01 JUIN 2007	
N°	
Attribution	Observations
CMJMT	
COM	
ETU	
ADM	
TEPRA	
YS	
METRO	
TW	copie
AMO	